



ARRET MALADIE DU CHEF D'ENTREPRISE EURL

Par **silent**, le **10/06/2013** à **10:55**

Bonjour en arrêt maladie d'une entreprise familiale ou je suis gérante eurl, je n'ai pas pu arrêter toute activité puisque tout ce qui est administratif avec toutes les obligations que cela engage ne peut être remplacé complètement par notre comptable.

Comment continuer la gestion autrement?

Quelles sont mes obligations quant cet arrêt perdure?

Cordialement.

Par **dmeyer**, le **11/06/2013** à **19:09**

En tant que mandataire, vous êtes juridiquement responsable. Deux possibilités, (i) nommer un nouveau gérant, (ii) dissoudre la société.

A votre disposition pour en discuter.

DM

06 72 70 09 57